

agir

former ensemble

association des grandes institutions
romandes de formation



Brevet fédéral Spécialiste de la migration

Les cours préparatoires à l'examen de Spécialiste de la migration avec brevet fédéral sont organisés en partenariat entre le **CIP** à Tramelan, le **CVPC** à Sion et l'**IFAGE** à Genève.



Dans le cadre de l'association agir Formation, le **CIP** à Tramelan, le **CVPC** à Sion et l'**IFAGE** à Genève se sont réunis pour mettre en place la formation de Spécialiste de la migration avec brevet fédéral.



La coordination intercantonale est assurée par le CIP dont voici les coordonnées :

CIP
Sandra Bissig
Chemin des Lovières 13
2720 Tramelan
Tél : 032 486 07 52
Email : ffa@cip-tramelan.ch

Les cours se déroulent sur les trois sites (Tramelan, Genève et Sion) et sont répartis en fonction des modules de formation décrits ci-après.

En s'inscrivant à la formation de Spécialiste de la migration avec brevet fédéral le/la participant/e accepte être soumis/e aux conditions générales de chacun des centres de formation prenant part à la mise en place des cours préparatoires.

Table des matières

Spécialiste de la migration	4
Introduction	4
Public	4
Prérequis.....	4
Objectifs	5
Objectifs et contenus globaux	5
Formation modulaire	6
Modules 1 à 5	6-11
Condition d'admission examen fédéral	12
Inscription	12
Taxe d'examen	12
Coûts	13
Financement de la formation.....	13
Informations pratiques	14

Spécialiste de la migration avec brevet fédéral

Introduction

Le spécialiste de la migration conseille, accompagne et encadre des personnes issues de la migration. Il favorise leur intégration et les aide à résoudre les problèmes quotidiens, notamment administratifs, liés à leur séjour : assistance sociale, logement, assurances maladie, scolarisation des enfants, etc. Il les encourage à s'intégrer au mieux dans leur nouvel environnement.

Public

L'examen professionnel fédéral s'adresse aux personnes répondant aux prérequis, ci-dessous. Les modules peuvent être suivis par toute personne active/intéressée ou travaillant dans les domaines de la consultation, de l'encadrement, de la formation et de l'intégration des migrants.

Sont ainsi par exemple concernés, les offices de consultation et d'information, les foyers d'hébergement de demandeurs d'asile tout comme d'autres institutions qui proposent un encadrement, des emplois, des formations, des programmes d'occupation ou des animations aux migrants.

Prérequis

Être titulaire d'un CFC ou d'une formation jugée équivalente ainsi qu'une année de pratique à l'entrée de la formation.

Posséder une expérience de quatre années à l'entrée de la formation, dont au minimum deux ans d'expérience en Suisse à 50%.

**Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes*

Objectifs globaux

- La migration dans le contexte social, ainsi que ses causes et ses effets
- Les bases légales pour le travail de spécialiste de la migration
- Communiquer, conseiller, accompagner et encadrer dans un contexte interculturel
- L'accompagnement et l'encadrement du séjour et de l'intégration des personnes issues de la migration en collaboration avec les partenaires
- Assumer son travail de façon professionnelle et collaborative

Contenus globaux

- Connaissance de soi
- Politique de l'asile et des réfugiés et ses applications
- Prévoyance sociale, assurances sociales et droit du travail
- Techniques de communication
- Asile et migration : Sources historiques, économiques et politiques
- Approche interculturelle
- Analyse de situation, intervention et systèmes d'intégration
- Organisation, gestion administrative et financière d'une entreprise
- Conduite et motivation d'équipe
- Gestion de projet
- Relation avec les médias

Formation modulaire

Module 1 : La migration dans le contexte social, ses causes et ses effets

Objectif :

- Acquérir les connaissances de base sur les relations entre la migration et ses conséquences sur les individus et la société

Compétences :

- Disposer de connaissances élémentaires sur les causes et les conséquences de la migration et tenir compte de leur importance dans son travail
- Disposer de connaissances élémentaires sur les approches théoriques actuelles en matière de culture, d'ethnicisation, d'ethnocentrisme, de discrimination et de racisme, et utiliser la terminologie y relative à bon escient
- Reconnaître et décrire les sources potentielles de conflits et de crises dans les contextes de la migration et l'intégration
- Décrire les possibles conséquences de la migration sur la santé et la vie sociale
- Pouvoir déceler les signes de maladies physiques ou de stress post-traumatique
- Disposer de connaissances élémentaires sur la construction, la perte, le changement d'identité et l'appartenance, et pouvoir l'expliquer dans le cadre de son travail
- Reconnaître et expliquer les différences de pratiques dans les conflits et crises interculturels

Module 2: les bases légales pertinentes pour le travail de spécialiste de la migration

Objectif :

- Acquérir des connaissances de base sur les procédures légales et administratives en matière de séjour et de système social concernant les personnes issues de la migration.

Compétences :

- Consulter les bases légales pertinentes, les procédures administratives, les systèmes et structures des domaines de l'asile, de la migration et de l'intégration dans les lois, ordonnances et autres sources, savoir les interpréter et en tenir compte dans son travail quotidien
- Connaître le cadre légal et l'application de l'exécution des renvois et de l'aide au retour
- Connaître les normes d'aide sociale (CSIAS) applicables aux personnes du domaine de l'asile
- Connaître le système d'assurances sociales et pouvoir l'expliquer aux personnes concernées
- Pouvoir expliquer les bases et le fonctionnement des systèmes de santé, de formation, du marché du travail et de l'aide sociale et connaître les instances au niveau suisse et cantonal
- Connaître les conditions-cadres et les voies de droit en matière d'assurances sociales (notamment AVS et caisse de pension) et d'impôts
- Pouvoir expliquer les bases légales en matière de droit du travail d'autorisation de travail et de chômage

Module 3: Communiquer, conseiller, accompagner et encadrer dans un contexte interculturel

Objectif :

- Acquérir des compétences opérationnelles ciblées visant une recherche de solutions dans un contexte interculturel.
- Connaître les mécanismes, le cadre légal, la méthodologie de communication, le conseil, l'accompagnement et l'encadrement.

Compétences :

- Connaître des approches de la communication interculturelle dans un cadre professionnel et en tenir compte dans son travail
- Être capable de tisser des liens professionnels empreints de respect, d'ouverture et de tolérance avec des personnes différentes dans diverses situations
- Pouvoir opérer un changement de perspective dans la communication, reconnaître et pouvoir décrire le point de vue et la situation de l'interlocuteur
- Connaître l'importance des différents rôles, des rapports de domination et de dépendance professionnels et pouvoir les expliquer dans le cadre de son travail
- Connaître les principes de base de la traduction interculturelle et pouvoir organiser et mener des entretiens en présence d'interprètes interculturels
- Connaître les bases et approches en cas de situations difficiles et de dynamiques communicationnelles réactionnelles ou agressives et pouvoir les appliquer dans son travail
- Décrire les mécanismes et dynamiques de groupes ainsi que leurs effets dans son travail
- Connaître les principes et approches en cas de conflits, de crises d'ordre psychique et pouvoir les appliquer dans son travail
- Connaître les principes d'un processus de conseil et pouvoir les appliquer à la situation
- Clarifier son mandat, la situation et les besoins des personnes issues de la migration
- Pouvoir expliquer son rôle, son mandat et son domaine de compétences aux personnes issues de la migration
- Mener des entretiens dans le cadre de son mandat et de son domaine de compétences ou faire appel à des spécialistes compétents
- Connaître le cadre légal de la communication interpersonnelle et en tenir compte dans son travail

Module 4 : L'accompagnement et l'encadrement du séjour et l'intégration des personnes issues de la migration en collaboration avec les partenaires

Objectif :

- Encadrement, accompagnement et conseil aux personnes issues de la migration dans leur processus d'intégration et leur séjour en Suisse, y compris dans les cas difficiles. Cela inclut la connaissance des offres spécifiques pouvant être requises en cas de besoin.

Compétences :

- Connaître et justifier les principaux facteurs d'intégration sociale et professionnelle
- Reconnaître les difficultés et obstacles rencontrés par les personnes issues de la migration dans leur séjour ainsi que leur processus d'intégration et pouvoir leur apporter un soutien
- Connaître le réseau institutionnel, les instances ou organisations cantonales, les centres de compétence spécifiques, leurs offres et ressources en matière d'intégration des personnes issues de la migration
- Disposer des connaissances de base nécessaires à son travail d'accompagnement des systèmes de santé, de formation, du marché du travail et de l'aide sociale, pouvoir les utiliser et adresser les personnes aux instances correspondantes
- Aider les personnes issues de la migration dans leur gestion du quotidien et les encadrer dans leur processus d'intégration sociale et professionnelle
- Prendre en compte les ressources des personnes issues de la migration et en tirer parti en lien avec les exigences d'une offre ou d'une intervention
- Apporter les informations sur la procédure d'asile et la vie en Suisse et pouvoir expliquer certains liens complexes
- Connaître les approches d'incitation à la motivation et les méthodes d'accompagnement encourageant l'autonomisation et pouvoir les mettre en pratique
- Organiser un logement adéquat et aider les personnes dans leurs difficultés de logement

- Soutenir les personnes dans certaines tâches et difficultés administratives
- Encourager l'acquisition et l'utilisation de compétences et de l'engagement nécessaires sur le marché du travail
- Organiser, conduire, encourager les personnes issues de la migration à participer à des offres de gestion du quotidien
- Expliquer le fonctionnement et l'utilité des offres en cas de difficultés psychiques et de stress post-traumatique, tirer parti de leur développement
- Mener et documenter les entretiens avec les personnes ayant un important besoin de protection
- Reconnaître à temps les potentielles situations de crise et de conflit et agir en conséquence
- Savoir apprécier les possibilités et l'opportunité de l'utilisation d'interventions et de méthodes de désescalade
- Organiser et accompagner une médiation ou s'adjoindre un spécialiste

Module 5: L'organisation du travail et de la collaboration professionnelle

Objectif :

- Connaître les méthodes d'organisation du travail et des tâches nécessaires dans une organisation du domaine de l'asile, de l'intégration et de la migration

Compétences :

- Connaître les bases organisationnelles de son institution concernant la structure, les normes, la stratégie, le niveau opérationnel, l'organisation du travail, ainsi que la fonction et le contenu des documents officiels (par ex. cahiers de charges, descriptions de postes, lignes directrices, règlements internes, etc.)
- Connaître et appliquer les prescriptions et objectifs de son institution, de son propre rôle et de son mandat
- Etablir des budgets et décomptes simples, les vérifier, les respecter et les introduire dans la comptabilité

- Connaître des méthodes de planification systématique de projets et mesures
- Dans son travail et son domaine d'activités, initier, planifier, mener et évaluer la concrétisation – sous forme de projet – d'idées ou d'innovations avec et en faveur du groupe cible
- Formuler des objectifs réalistes et mesurables dans les projets et les tâches à effectuer
- Introduire des processus créatifs et décisionnels de groupe
- Connaître les bases de l'établissement d'un rapport et de la technique d'une présentation
- Exposer de façon précise, concise et structurée les résultats de son travail ou de son domaine d'activités
- Connaître les lignes directrices et les bases légales de rédaction de documents, ainsi que de protection des données et de la personnalité, en tenir compte dans la gestion des dossiers et dans la transmission d'actes et d'informations sensibles
- Dans les dossiers des bénéficiaires, présenter les faits de façon compréhensible, sans laisser place aux interprétations ou aux préjugés
- Connaître les mécanismes médiatiques des discours sur la migration
- Dans la mise sur pied de mesures, reconnaître les besoins d'information des partenaires internes et externes, fournir les informations adéquates pour permettre une objectivation et une actualisation de ces dernières sur la migration et l'intégration, ainsi que sur ses propres activités
- Prendre en compte les champs de tension et mécanismes du discours médiatique sur la migration dans l'information à disposition
- Contrer les préjugés et désinformations par une information basée sur son savoir et son expérience professionnels

Condition d'admission à l'examen

Sont admis à l'examen les candidats qui :

- a) possèdent un certificat fédéral de capacité (CFC), une maturité gymnasiale, une maturité professionnelle ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'au moins deux années de pratique dans le domaine de l'asile, de l'intégration ou de la migration. Ils doivent également être en Suisse en contact direct avec les personnes issues de la migration à un taux minimal de 50% pendant 1 an et remplir des tâches de conseil, accompagnement ou encadrement
- ou
- b) peuvent justifier d'une expérience professionnelle de 6 ans à un taux minimal de 50%, dont 4 ans dans le domaine de l'asile, de l'intégration ou de la migration. Sur ces 4 ans, deux années doivent également l'être en Suisse en contact direct avec les personnes issues de la migration dont 1 an et remplir des tâches de conseil, accompagnement ou encadrement
- et
- c) disposent des attestations de compétence, respectivement des attestations d'équivalence requises
- d) disposent d'une problématique approuvée pour leur travail d'examen

Inscription

L'inscription à l'examen, qui doit intervenir 5 mois au moins avant l'examen, doit comporter :

- a) un résumé de la formation et des activités professionnelles du candidat
- b) les copies des titres et des certificats de travail requis pour l'admission
- c) les copies des attestations de compétences, respectivement des attestations d'équivalence (les attestations de compétence du module 5 doivent être transmises au plus tard 2 mois après le délai d'inscription)
- d) le dispositif du travail d'examen
- e) la mention de la langue d'examen
- f) la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo
- g) la mention du numéro d'assurance sociale (n°AVS)

Taxe d'examen

Après avoir reçu confirmation de son admission, le candidat s'acquitte de la taxe d'examen. Les taxes pour l'établissement du brevet fédéral et l'inscription dans le registre des détenteurs de brevets fédéraux, ainsi que d'éventuels frais de matériel sont perçues séparément. Ces dernières sont à la charge du candidat.

Coûts

N°	Nom du module	Nombre de périodes	Lieu	Prix
1	La migration dans le contexte social, ses causes et ses effets	48	IFAGE	CHF 2'150.-
2	Les bases légales pour le travail de spécialiste de la migration	56	CVPC	CHF 2'520.-
3	Communiquer, conseiller, accompagner et encadrer dans un contexte interculturel	56	CIP	CHF 2'520.-
4	L'accompagnement et l'encadrement du séjour et de l'intégration des personnes issues de la migration en collaboration avec les partenaires	48	CVPC	CHF 2'150.-
5	Assumer son travail de façon professionnelle et collaborative	48	CIP	CHF 2'150.-
6	Préparation aux examens du brevet fédéral	16	CIP	Compris
Total		272		CHF 11'490.-

Financement de la formation

La confédération accorde un subventionnement direct de la formation professionnelle supérieure (brevet ou diplôme fédéral) aux candidats ayant suivi des cours préparatoires. Une fois inscrits à l'examen du brevet, ils pourront récupérer **50% du montant investi** dans les frais de formation. Pour plus d'information, merci de consulter le site internet de la confédération :

www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps/contributions.html



Informations pratiques

Horaires :

- En journée de 08h30 à 17h00

Lieux :

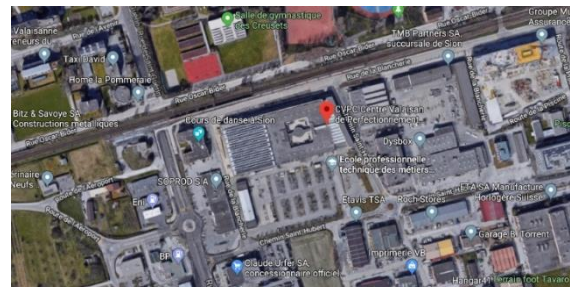
● CIP

– Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan



● CVPC

– Chemin St-Hubert 2, 1950 Sion



● IFAGE Montbrillant – Rue des Gares 10, 1201 Genève

